



Les grandes tendances publiées, Sacca Lafia salue la maturité du peuple béninois

N° 478 DU 19 JANVIER 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

CHRONIQUE DE CHRISTELLE HOUNDONOUGB

Le désir, cette flamme intérieure qui métamorphose le destin

PAGE 07

RÉSULTATS PROVISOIRES DES LÉGISLATIVES DE 2026 AU BÉNIN

PAGE 03

La 10^e législature aux couleurs du Baobab de Djogbenou



LÉGISLATIVES 2026 AU BÉNIN

PAGE 05

Les remerciements de Issifou Maman, Amoussou Sossou Bernard et Léopold Lokossou



FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

PAGE 04

Le Couffo officiellement structuré et mobilisé pour les grands enjeux à venir



LANCEMENT OFFICIEL DE LA CONVERGENCE WADAGNI 2026 : UNE MOBILISATION CITOYENNE EN MARCHE PAGE 09



Le fan-club Romuald WADAGNI aux côtés de ses camarades de lutte

DÉBÂCLE DU PARTI LES DÉMOCRATES AUX LÉGISLATIVES DE JANVIER 2026**Autopsie d'un revers politique aux lourdes conséquences**

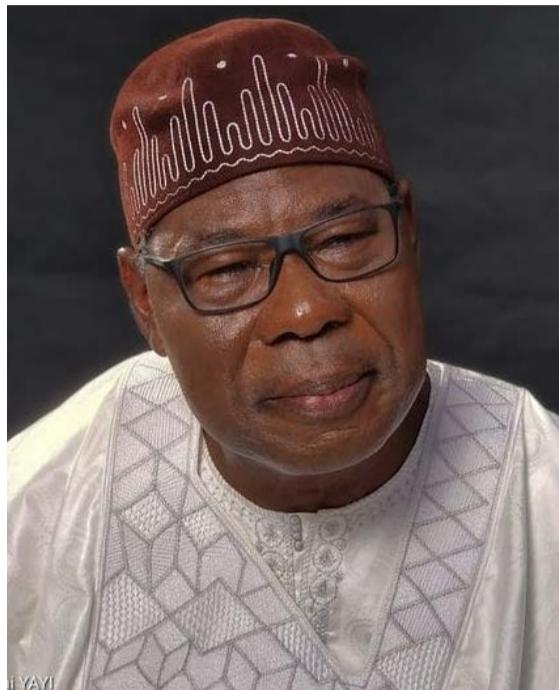
Le verdict des urnes est tombé comme un couperet. Aux élections législatives de janvier 2026, le parti Les Démocrates (LD) a subi une défaite retentissante, au point de marquer l'un des échecs les plus marquants de l'histoire récente de l'opposition béninoise. Longtemps présenté comme une alternative crédible et porté par la figure emblématique de l'ancien président Thomas Boni Yayi, le parti n'a pas réussi à transformer l'espérance populaire en dynamique électorale. Résultat : une désillusion profonde, tant pour les militants que pour une frange de l'opinion nationale.

Cette déconvenue, si elle a surpris certains observateurs, était pourtant redoutée par d'autres, au regard des turbulences internes qui ont progressivement miné la formation politique. Depuis plusieurs mois, Les Démocrates donnaient l'image d'un parti fragilisé par des querelles internes persistantes, des crises de leadership et une incapacité manifeste à gérer les désaccords stratégiques. Ces fractures ont fini par affaiblir la cohésion militante et brouiller le message politique adressé aux électeurs.

L'un des épisodes les plus révélateurs de ce malaise demeure le retrait du candidat Renaud Agbodjo, initialement pressenti pour porter les couleurs du parti à l'élection présidentielle de 2026. Ce désistement, lourd de sens, a agi comme un signal d'alarme sur l'état réel du parti. À cela s'est ajouté le feuilleton du quitus fiscal, devenu un scandale politique majeur, impliquant le député Michel Sodjinou. La polémique qui s'en est suivie a provoqué une onde de choc interne, accélérant des démissions en cascade et alimentant la défiance aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti.

Le retrait du quitus fiscal de Michel Sodjinou, pourtant indispensable à la validation des candidatures présidentielles, a définitivement compromis les ambitions du parti pour 2026. Cet échec administratif, au-delà de sa portée juridique, a mis en lumière un déficit d'anticipation et de rigueur dans la gestion des exigences du nouveau cadre partisan béninois. Les conséquences politiques ont été immédiates et dévastatrices.

Autre facteur déterminant : l'absence remarquée de Boni Yayi sur le terrain électoral. Figure tutélaire et principal moteur symbolique du parti, l'ancien chef de l'État n'a pas véritablement accompagné la campagne. Les affiches à son effigie, placardées pour combler ce vide, n'ont pas suffi à mobiliser une base militante en quête de repères et de leadership actif. Désemparés, de nombreux militants ont fini par se dé-



tourner du parti, certains rejoignant même des formations concurrentes.

Le contraste est d'autant plus saisissant que Les Démocrates avaient obtenu 28 sièges lors de la 9e législature, incarnant alors la principale force d'opposition parlementaire. Passer de cette position à un score marginal relève d'un effondrement politique qui interroge profondément l'identité, la stratégie et la capacité de projection de cette formation.

En filigrane, cette débâcle pose la question de l'adaptation du parti à la nouvelle architecture politique issue de la réforme du système partisan. Les Démocrates ont donné l'impression de ne pas avoir pleinement intégré les exigences de discipline, de structuration et de réalisme imposées par ce nouveau contexte. Or, dans une démocratie en mutation, l'opposition ne peut se contenter d'un discours protestataire ; elle doit se construire comme une force crédible, organisée et capable de proposer une alternative cohérente.

Si l'existence d'une opposition forte demeure indispensable à la vitalité démocratique du Bénin, encore faut-il que celle-ci soit en mesure de s'organiser efficacement, de gérer ses contradictions internes et de parler d'une seule voix au peuple. À défaut, l'alternance reste un idéal lointain.

Le revers subi par Les Démocrates est regrettable, non seulement pour ses militants, mais aussi pour l'équilibre du débat démocratique national. Il appelle une remise en question profonde, un renouvellement des méthodes et, sans doute, des hommes. À ce prix seulement, l'opposition pourra retrouver sa place et contribuer à une vie politique béninoise plus cohérente, inclusive et tournée vers l'avenir.

Godfrey MISSAHOGBÉ

MEDIAS AU BENIN**Votre site d'informations en ligne**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SCD/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

RÉSULTATS PROVISOIRES DES LÉGISLATIVES DE 2026 AU BÉNIN

La 10ème législature aux couleurs du Baobab de Djogbenou



60 députés sur 109

Grâce à vous,
nous sommes et demeurons la
1ère force politique
en République du Bénin

Merci



Les résultats provisoires des élections législatives du dimanche 11 janvier 2026, rendus publics par la Commission électorale nationale autonome (CENA), consacrent une fois encore la nette supématie de l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) sur la scène politique béninoise.

Avec 60 sièges remportés à l'échelle nationale, la formation progressiste s'impose comme la principale force de la dixième législature de l'Assemblée nationale. Ce score éloquent traduit une implantation solide et homogène du parti sur l'ensemble du territoire, confirmant ainsi sa position de leader incontesté du paysage politique national.

Cette performance électorale est largement attribuée à une stratégie politique cohérente, fondée sur un maillage territorial efficace, une proximité constante avec les populations et une organisation interne rigoureuse. Autant d'éléments qui témoignent de la vitalité et de la maturité politique de l'UP-R.

De nombreux observateurs soulignent également le rôle déterminant du président Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, dont le leadership et la vision ont contribué à structurer et à renforcer l'action du parti. Sous sa conduite, l'Union Progressiste le Renouveau a su fédérer ses militants autour d'un projet politique clair, mobilisateur et résolument tourné vers le développement.

Loin d'être le fruit du hasard, cette victoire est avant tout le résultat d'un engagement collectif des militantes et militants, déterminés à porter haut les idéaux progressistes et à consolider les acquis démocratiques du Bénin.

Forte de ce succès, l'UP-R entend poursuivre sur cette dynamique, avec pour ambition d'élargir davantage l'adhésion des Béninois à sa vision et à son projet de société, au service d'un Bénin plus inclusif, plus prospère et résolument tourné vers l'avenir.

Emeric Joël ALLAGBE

HOMMAGE NATIONAL À UN SOLDAT TOMBÉ POUR LA RÉPUBLIQUE

Jean-Baptiste Dotou, le sacrifice d'un homme de devoir

La Nation béninoise s'est inclinée, ce vendredi 17 janvier 2026, devant la mémoire de Jean-Baptiste Dotou, militaire de la Garde républicaine, tombé lors des événements tragiques liés à la tentative de coup d'État avortée du 7 décembre 2025. Ce jour-là, au domicile du chef de l'État, de violents affrontements ont opposé des éléments putschistes aux forces loyalistes, faisant de ce soldat l'un des symboles du combat pour la défense de l'ordre constitutionnel.

Un engagement au service de l'État

Membre de la Garde républicaine, unité d'élite chargée de la protection des institutions de la République et du Président de la République, Jean-Baptiste Dotou incarnait la rigueur, la discipline et le sens du devoir. Placée sous le commandement

du général de brigade Dieudonné Tévoédjrè, cette force stratégique demeure un pilier essentiel de la sécurité nationale.

Dans l'accomplissement de sa mission, le soldat Dotou a fait le choix ultime : celui de défendre, au péril de sa vie, la stabilité des institutions et l'intégrité de la République.

Une Nation reconnaissante

La cérémonie officielle d'hommage s'est tenue à la place d'armes de la Garde républicaine, au sein de la Présidence de la République. Elle s'est déroulée en présence du Président Patrice Talon, du ministre de la Défense nationale, Alain Nouatin, du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Alassane Seïdou, ainsi que de hauts responsables militaires, des membres de la famille du défunt



et de nombreux frères d'armes.

Dans un climat de recueillement et de profonde émotion, la République a salué la bravoure d'un soldat tombé en accomplissant sa mission. À travers cet hommage, c'est aussi la reconnaissance de toute une Nation envers ses forces de défense et de sécurité qui a été réaffirmée.

Jean-Baptiste Dotou entre ainsi dans le panthéon des hommes qui ont donné leur vie pour que le Bénin demeure une République debout, fidèle à ses valeurs et à sa démocratie.

Youssouf AVOCEGAMOU

FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

Le Couffo officiellement structuré et mobilisé pour les grands enjeux à venir

Le Fan-Club Romuald WADAGNI a franchi une étape déterminante dans son processus d'implantation nationale avec l'installation officielle de la coordination départementale du Couffo, ainsi que celles des six coordinations communales dudit département. La cérémonie s'est déroulée à Aplahoué, en présence de nombreux responsables nationaux et départementaux du mouvement.

Présidant la cérémonie, le Coordonnateur national du Fan-Club Romuald WADAGNI, Eméric Joël ALLAGBE, a rappelé la portée stratégique de cette installation, qu'il a qualifiée de « moment fondateur » pour la dynamique de mobilisation dans le Couffo. Dans son discours, il a adressé ses vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble des membres du fan-club du département, tout en saluant la forte mobilisation des délégations venues des autres départements en signe de solidarité et d'unité.

Revenant sur le faible taux de participation enregistré lors des dernières élections législatives et communales, le Coordonnateur national a invité les militants à une remobilisation générale. Selon lui, le Fan-Club Romuald WADAGNI doit désormais se positionner comme un outil de proximi-

té, capable de rassembler les citoyens désabusés, les jeunes, les femmes, ainsi que les élèves et étudiants, notamment les primo-votants. À cet effet, il a annoncé la mise en œuvre prochaine du projet « Romuald WADAGNI, Pas Sans Moi en 2026 », dès le mois de février, dans les 12 départements et les 77 communes du Bénin.

S'adressant spécifiquement aux membres des coordinations communales du Couffo — Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Lalo, Toviklin et Klouékanmey — Eméric Joël ALLAGBE les a exhortés à se mettre immédiatement au travail, dans un esprit de cohésion, de discipline et de travail d'équipe, rappelant avec insistance que « nul n'est supérieur à l'autre ». Il a enfin lancé un appel solennel à la mobilisation, soulignant que les élections présidentielles se profilent déjà à l'horizon et exigent une organisation rigoureuse et anticipée.

Prenant la parole au nom du Comité d'Organisation, son président, Claude MEGNONHOU, a souhaité la bienvenue à la Coordination nationale, aux membres de la Direction Exécutive Nationale (DEN) ainsi qu'aux responsables des coordinations départementales sœurs du Fan-Club Romuald WADAGNI. Il a salué leur présence

massive à Aplahoué, qu'il a interprétée comme un signe fort de solidarité et d'engagement collectif.

Claude MEGNONHOU a, par ailleurs, exprimé sa profonde gratitude à l'ensemble des membres de l'équipe d'organisation pour leur dévouement et leur esprit de sacrifice. Au nom du comité, il a pris l'engagement ferme de mettre en œuvre toutes les instructions de la hiérarchie, en vue d'une mobilisation accrue et structurée du Fan-Club Romuald WADAGNI dans le département du Couffo.

La cérémonie s'est déroulée en présence des responsables des Coordinations départementales, des membres de la Direction Exécutive Nationale et de nombreux militants, dans une ambiance empreinte de ferveur, de discipline et de détermination. À travers cette installation, le Fan-Club Romuald WADAGNI consolide son ancrage territorial et affirme sa volonté de jouer un rôle actif dans la dynamique de mobilisation citoyenne à l'approche des échéances électorales majeures.

Marie Estelle AKANNI



LÉGISLATIVES 2026 AU BÉNIN**Issifou Maman remercie ses électeurs et s'engage pour la 13^e circonscription**

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires des élections législatives du 11 janvier par la CENA, le député Issifou Maman, élu sous la bannière du Bloc Républicain, a adressé un message solennel de reconnaissance aux populations de la 13^e circonscription électorale. Entre gratitude, foi et engagement républicain, l'élu promet une législature placée sous le signe du travail, de l'unité et du développement.

À la suite des élections législatives du dimanche 11 janvier 2026, dont les résultats provisoires ont été rendus publics par la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), le député Issifou Maman, deuxième titulaire sur la liste du Bloc Républicain (BR), a exprimé sa profonde reconnaissance à l'endroit des électrices et électeurs ayant porté leur choix sur son parti.

Dans un communiqué officiel, l'élu a salué la confiance renouvelée accordée au Bloc Républicain, y voyant l'expression claire de l'attachement des populations aux valeurs républicaines, à la démocratie et au développement harmonieux du Bénin. Il a également rendu grâce au Dieu Tout-Puissant pour le bon déroulement du scrutin et l'issue favorable enregistrée, tout en soulignant la discipline, la mobilisation et l'engagement exemplaire des militants et sympathisants du parti.

Conscient de la portée de la mission qui lui est désor-

mais confiée, Issifou Maman affirme mesurer pleinement les responsabilités liées à son entrée à l'Assemblée nationale. Il s'engage à travailler avec rigueur, loyauté et constance pour honorer les promesses faites aux populations, en particulier celles de la 13^e circonscription électorale, qu'il entend servir avec dévouement sur les plans économique, social et humain.

Pour le député, l'heure n'est plus aux clivages politiques, mais à l'action collective. Il invite l'ensemble des citoyennes et citoyens, sans distinction d'appartenance politique, à s'unir autour de l'essentiel : le développement durable des communes et le progrès partagé. Selon lui, seule une responsabilité collective fondée sur l'unité et le sens du devoir permettra de relever les défis actuels.

Par ailleurs, l'élu du Bloc Républicain a réaffirmé son attachement indéfectible aux valeurs de paix, de cohésion sociale et de coexistence pacifique. Il considère la diversité culturelle, linguistique et communautaire de la circonscription comme une richesse à préserver et à valoriser au service de la stabilité sociale et du développement humain.

Enfin, Issifou Maman a tenu à remercier l'ensemble de son équipe de campagne ainsi que le président du Bloc Républicain, Abdoulaye Bio Tchané, Ministre

d'État, pour son leadership, sa vision et son engagement constant au service de la République.

Un message de gratitude et d'engagement qui augure d'une législature tournée vers le travail, la proximité avec les populations et la consolidation des acquis démocratiques.

Emeric Joël ALLAGBE

**L'hé Amoussou Sossou Bernard exprime sa reconnaissance aux populations de la 5^e circonscription électorale**

À la suite de la publication officielle des grandes tendances des élections législatives par la Commission électorale nationale autonome (CENA), le député Amoussou Sossou Bernard a adressé un message de profonde gratitude aux populations de la cinquième circonscription électorale.

Dans une déclaration empreinte d'humilité et de reconnaissance, l'élu a salué la maturité politique, la mobilisation exemplaire et la confiance renouvelée que les électeurs de la circonscription ont placée en sa personne et en son engagement politique. Il a particulièrement félicité les citoyens pour leur participation responsable au processus électoral, contribuant ainsi au renforcement de la démocratie béninoise.

Le député Amoussou Sossou Bernard a également rendu hommage aux militants, sympathisants, leaders communautaires, sages, jeunes et femmes qui

se sont mobilisés sans relâche tout au long de la campagne et le jour du scrutin, dans un climat de paix et de sérénité.

Par ailleurs, il a réaffirmé son engagement à demeurer un porte-voix fidèle des préoccupations des populations de la cinquième circonscription à l'Assemblée nationale. Selon lui, les résultats provisoires constituent un appel à davantage de responsabilité, de proximité et de travail au service du développement local et du bien-être collectif.

Pour conclure, le député a invité l'ensemble des acteurs politiques et sociaux à préserver la cohésion sociale et à attendre, dans le respect des institutions de la République, la proclamation des résultats définitifs par les instances compétentes.

Emeric Joël ALLAGBE

**Léopold LOKOSSOU remercie les populations de la 23^e circonscription pour leur confiance renouvelée**

L'honorable Léopold LOKOSSOU a exprimé, ce samedi, sa profonde gratitude aux populations de la 23^e circonscription électorale, suite à sa réélection à l'Assemblée nationale.

Élu pour la première fois en 2023, le député de l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) a été conforté dans son mandat par un suffrage massif et une mobilisation exceptionnelle lors des dernières élections législatives. Dans un message officiel, il a tenu à remercier tous les habitants d'Abomey, d'Agbangnizoun, de Bohicon et de Djidja pour leur fidélité et leur confiance renouvelée.

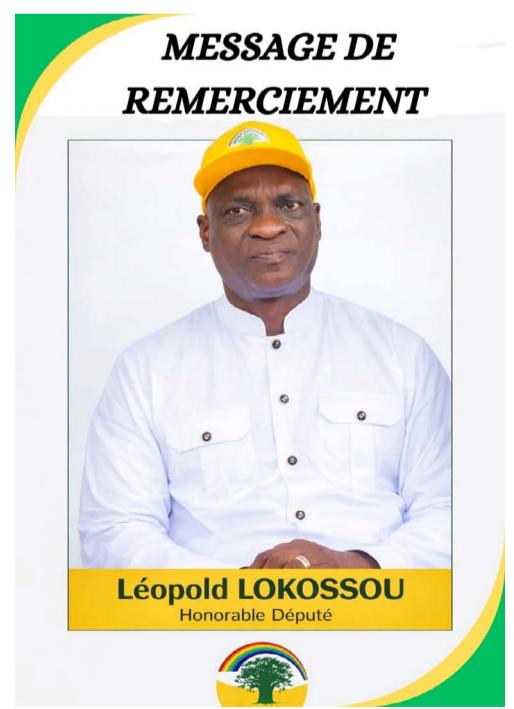
« Cette réélection n'est pas une fin en soi. Elle constitue pour moi un nouvel engagement, un contrat moral renouvelé avec les populations que je représente, a déclaré LOKOSSOU. Je resterai pleinement à l'écoute de vos préoccupations, fidèle à vos aspirations et déterminé à œuvrer pour le développement harmonieux de notre circonscription. »

Le député a également rendu hommage au leadership de Joseph Fifamè DJOGBÉNOU, Président de l'UP-R, saluant sa vision, sa clairvoyance et son engagement pour une gouvernance inclusive et responsable.

Dans son message, Léopold LOKOSSOU a invité les habitants de la circonscription à continuer de croire en l'UP-R et à soutenir les valeurs portées par le parti : paix, unité nationale, justice sociale et développement durable.

À travers ce message, l'honorable député réaffirme son engagement à travailler sans relâche pour répondre aux attentes des populations, consolidant ainsi la confiance placée en lui et dans son parti.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CHRONIQUE DE CHRISTHELLE HOUNDONOUGB

Le désir, cette flamme intérieure qui métamorphose le destin



Un jour, un vieil homme posa une question simple à un jeune disciple : « Pourquoi te lèves-tu chaque matin ? »

Le jeune répondit sans hésiter : « Parce que je dois vivre, réussir ma vie et aller plus loin dans mes rêves. »

Le vieil homme sourit alors et dit : « Non. Tu te lèves parce que quelque chose en toi n'a pas encore fini de naître. »

Cette parole, en apparence anodine, révèle une vérité essentielle de la condition humaine. Ce « quelque chose », invisible mais impérieux, empêche l'homme de se contenter du minimum, de survivre sans sens. Il s'agit d'un désir profond, silencieux, presque sacré. Un désir qui ne crie pas,

mais qui appelle. Plus fort que la peur, plus constant que les circonstances, il conduit l'être humain vers sa vocation.

Avant chaque réussite visible, avant toute transformation concrète, il existe toujours un mouvement invisible. Une aspiration intérieure, une soif intime, une voix discrète qui pousse à s'élever. Ce mouvement, c'est le désir. Il précède l'action, féconde le courage et oriente la destinée. Sans désir, l'homme s'installe dans une attente résignée. Avec le désir, il répond à un appel et se met en chemin.

Le désir n'est pas un simple caprice. Il est inscrit au cœur de l'humanité comme une énergie spirituelle. Désirer, ce n'est pas seulement vouloir posséder, c'est aspirer à devenir. C'est sentir en soi l'appel à la croissance, à la maturation, à l'accomplissement. Aristote l'affirmait déjà : « Le désir est le principe du mouvement. » Rien de vivant ne progresse sans lui.

Mais le désir, pour être fécond, doit être éclairé. Tous les désirs ne conduisent pas à la paix intérieure. Certains élèvent l'âme, d'autres l'agitent et l'épuisent. Désirer sans discernement, c'est se disperser. Désirer avec sagesse, c'est transformer l'élan en vision, puis la vision en mission. Platon avertissait : « L'âme est troublée lorsque le désir n'est pas gouverné par la raison. » Le désir devient véritablement puissant lorsqu'il est guidé par la conscience.

Désirer engage tout l'être. Plus le désir est élevé, plus l'exigence intérieure est profonde. On ne peut aspirer à une vie alignée sans accepter la discipline du cœur et de l'esprit. On ne peut rêver d'une destinée transformée sans consentir à l'effort, à la patience, parfois au silence. Comme le rappelait Spinoza : « Le désir est l'essence même de l'homme. » Ce que nous nourrissons intérieurement finit toujours par nous façonner.

Dans la famille comme dans la société, le désir structure

les relations et inspire les projets. Il pousse à bâtir, à servir, à améliorer le cadre de vie. Mais il doit s'inscrire dans le respect du vivre-ensemble. Un désir qui écrase l'autre se corrompt. Un désir orienté vers le bien commun s'élève et s'ennoblit. Le véritable désir ne divise pas : il relie.

Psychologie et spiritualité convergent sur ce point. Freud soulignait que le désir refoulé engendre des tensions intérieures. La sagesse spirituelle enseigne, elle, que le désir éclairé rapproche l'homme de sa vocation profonde. Saint Augustin l'exprimait avec justesse : « Nos coeurs sont sans repos tant qu'ils ne reposent dans leur juste orientation. »

Les grandes figures de l'humanité en témoignent. Nelson Mandela a porté un désir de justice plus fort que l'enfermement. Martin Luther King a transformé un désir de dignité en espérance universelle. Oprah Winfrey a fait de son désir de dépassement une source d'inspiration collective. Leur force ne résidait pas dans l'absence d'épreuves, mais dans la clarté de leur désir.

Désirer, c'est refuser la résignation. C'est répondre à l'appel intérieur plutôt que subir les circonstances. C'est accepter de rêver, mais surtout de se former, de se corriger et de marcher avec responsabilité. Désirer, c'est donner une direction à ses pas et une profondeur à sa vie. Victor Hugo l'écrivait : « Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue. » Et toute idée juste naît d'un désir juste.

Alors, en ce début de semaine, prenons le temps d'interroger nos désirs. Elevons ceux qui construisent, disciplinons ceux qui dispersent. Nourrissons-les par la réflexion, la prière, l'action juste et la persévérance. Car un désir aligné aujourd'hui peut devenir demain une œuvre de transformation durable.

CHA
Femme Noire, Femme de Pouvoir !

CONTENTIEUX ÉLECTORAL AU BÉNIN

La Cour suprême rejette cinq recours pour irrecevabilité

Le contentieux né du double scrutin législatif et communal du 11 janvier 2026 connaît ses premiers développements devant la Cour suprême. Saisie de plusieurs requêtes introduites par des responsables locaux de partis de la mouvance présidentielle, la haute juridiction a déclaré irrecevables cinq recours portant sur des circonscriptions jugées sensibles, notamment Porto-Novo, Akpro-Misséréto et Toffo.

Ces requêtes visaient à contester des chiffres électoraux encore provisoires, dans un contexte marqué par une forte attente politique et médiatique autour des résultats.

La CENA et le parquet rappellent le cadre légal

Au cœur de la procédure, la Commission électorale nationale autonome (CENA) a opposé un rappel ferme des principes juridiques en vigueur. L'institution a souligné qu'aucun résultat officiel n'avait encore été

proclamé, rendant toute contestation juridiquement infondée à ce stade du processus électoral.

Le ministère public, représenté par l'avocat général Jacques Hounou, a soutenu cette position. Devant la Cour, il a insisté sur le caractère strictement encadré du contentieux électoral, lequel obéit à une chronologie précise qui ne saurait être ignorée par les acteurs politiques.

Une décision fondée sur le droit

Présidée par le professeur Ibrahim Salami, la Chambre administrative de la Cour suprême a tranché en faveur de l'irrecevabilité des cinq recours pour cause de précocité. La juridiction a rappelé qu'en l'absence de proclamation officielle des résultats, aucun grief juridiquement constitué ne peut être retenu.

Les préjudices invoqués par les requérants

ont ainsi été jugés hypothétiques et insuffisants pour fonder une action contentieuse recevable devant la Cour.

Un calendrier judiciaire désormais fixé

Si cette décision met un terme provisoire aux initiatives contentieuses engagées, elle ne ferme pas pour autant la voie judiciaire. Elle en fixe plutôt les règles et le tempo. Les acteurs politiques concernés devront attendre la publication officielle des résultats par la CENA avant d'exercer, le cas échéant, des recours conformes aux exigences légales.

La Cour suprême réaffirme ainsi son attachement au respect des procédures et à la stabilité du processus électoral, dans un contexte où la rigueur juridique demeure un gage de crédibilité démocratique.

Youssouf AVOCEGAMOU

LÉGISLATIVES DE JANVIER 2026 AU BÉNIN

Une Assemblée nationale dominée par la mouvance présidentielle

Les élections législatives de janvier 2026 ont profondément redessiné la configuration politique de l'Assemblée nationale béninoise. À l'issue du scrutin, seuls deux partis politiques ont réussi à franchir le seuil légal de représentativité, s'assurant l'intégralité des sièges de la dixième législature.

L'Union Progressiste le Renouveau (UPR) arrive en tête avec 60 députés, confirmant son ancrage national et sa capacité de mobilisation électorale. Sa représentation est composée de 44 hommes et 16 femmes,

traduisant une progression notable de la présence féminine dans l'hémicycle.

De son côté, le Bloc Républicain (BR) obtient 49 sièges, répartis entre 41 hommes et 8 femmes. Le parti consolide ainsi sa position comme seconde force politique du Parlement, tout en restant un pilier majeur de la majorité présidentielle.

Au total, la nouvelle Assemblée nationale compte 109 députés, conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur. Cette

configuration consacre une domination sans partage de la mouvance présidentielle, appelée à conduire les travaux parlementaires de la dixième législature dans un contexte politique marqué par la stabilité institutionnelle.

En revanche, les partis Forces Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE), Les Démocrates (LD) et Moele-Bénin n'ont remporté aucun siège, se retrouvant ainsi exclus de la représentation parlementaire. Une situation qui interroge sur leur capacité de reconquête politique et sur les

dynamiques futures de l'opposition béninoise.

Ces résultats confirment une recomposition durable du paysage politique national, où la majorité parlementaire dispose d'une large marge de manœuvre pour soutenir l'action gouvernementale et impulser les réformes à venir.

Emeric Joël ALLAGBE

LÉGISLATIVES 2026

Les grandes tendances publiées, Sacca Lafia salue la maturité du peuple béninois

Le Bénin a voté dimanche dernier pour renouveler son Assemblée nationale, et les premières grandes tendances des résultats ont été officiellement publiées. Dans ce contexte, Sacca Lafia, personnalité politique de premier plan, a rendu hommage à la maturité et à la responsabilité du peuple béninois lors de ce scrutin. Il a également transmis le flambeau à la Cour constitutionnelle, organe chargé de valider les résultats définitifs et d'assurer la régularité du processus électoral.

Selon les données disponibles, les grandes tendances montrent une forte participation des électeurs et confirment la dynamique des principaux partis politiques du pays. Ces indications offrent déjà une première lecture des forces en présence pour la 10e législature de l'Assemblée nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

Béninoises, Béninois,

Mes chers compatriotes,

Au nom de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la maturité exemplaire dont vous avez fait preuve. Vous avez été les artisans essentiels d'un processus électoral qui s'apprête aujourd'hui à marquer l'histoire de notre pays.

Sur l'ensemble du territoire, au sein des dix-sept mille trois cent cinquante (17 350) postes de vote, le scrutin du 11 janvier 2026 s'est déroulé dans une atmosphère de paix et de dignité, exempte de toute violence. Chaque citoyen a pu, dans la plus grande sérénité, accomplir son devoir civique et exprimer sa volonté souveraine.

Certes, comme l'exige la complexité d'une opération d'une telle envergure, quelques défis logistiques mineurs ont été relevés ça et là. Toutefois, grâce à la réactivité de nos équipes déployées sur le terrain, ces incidents ont été promptement maîtrisés et n'ont altéré en rien, la régularité, la transparence et la sincérité du scrutin.

A cet effet, je tiens à adresser une mention particulière au Gouvernement de la République et à son Chef, ainsi qu'à l'ensemble des institutions républicaines. Leur engagement sans faille dans l'exercice de leurs fonctions régaliennes a été le socle de la réussite de ce processus.

Au nom de la CENA et en mon nom propre, je salue le civisme exceptionnel de chaque électeur. Votre sens de la responsabilité est le plus bel hommage rendu à notre démocratie.

Je rends également un hommage mérité à nos Forces de Défense et de Sécurité. Leur professionnalisme et leur vigilance ont garanti une sécurisation absolue du territoire, permettant à chaque Béninois de voter en toute quiétude.

Mes remerciements s'étendent aux observateurs, nationaux comme internationaux, ainsi qu'à toutes les parties prenantes. Leurs regards impartiaux et leurs témoignages précieux viennent consolider la crédibilité internationale de notre système électoral.

Enfin, je salue la presse nationale et les médias en ligne. Par votre traitement équitable et votre professionnalisme remarquable, vous avez été les sentinelles éclairées de ce scrutin.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de nos délibérations, le Conseil Électoral a scellé la décision n°004/CENA/PT/RAP/DGE/SP du 17 janvier 2026 portant publication des résultats provisoires des élections législatives du 11 janvier 2026 dont la teneur vous sera communiquée à la fin de ce message.

En rendant publics ces chiffres, la CENA clôture une étape cruciale de sa mission. Le flambeau de la vérité électorale est désormais transmis à la Cour Constitutionnelle, arbitre suprême et garante du respect de la loi électorale, pour la proclamation des résultats définitifs.

Dans l'intervalle, j'exhorté chaque citoyen, chaque acteur politique et chaque sympathisant au calme, à la tempérance et au respect sacré des institutions de notre République.

Que l'esprit de concorde continue de guider nos pas.

Vive la démocratie !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.



LANCEMENT OFFICIEL DE LA CONVERGENCE WADAGNI 2026 : UNE MOBILISATION CITOYENNE EN MARCHE**Le fan-club Romuald WADAGNI aux côtés de ses camarades de lutte**

Le mouvement « Convergence WA-DAGNI 2026 » a été officiellement lancé ce dimanche au parc d'attraction de Dowa, dans le cinquième arrondissement de Porto-Novo, à l'occasion d'un grand rassemblement populaire marqué par une forte mobilisation et un engagement militant manifeste.

Unis par un idéal commun, frères, sœurs et alliés de la famille politique WADAGNI se sont retrouvés pour appeler à une mobilisation générale en vue d'une participation massive et responsable des électeurs lors du scrutin prévu pour le 12 avril 2026. Dans une ambiance fraternelle et déterminée, les participants ont réaffirmé leur volonté de s'unir autour des valeurs de cohésion, de solidarité et d'engagement citoyen.



La coordination nationale du fan-club Romuald WADAGNI a honoré l'événement par une présence remarquée. Elle était représentée par Eméric Joël ALLAGBE, Coordonnateur national du fan-club, Charles Yaya, Coordonnateur du département de la Donga, Yacoubou Moudachirou, Coordonnateur du département de l'Atlantique, ainsi que Baudouin Amoussou, Secrétaire administratif de la Direction Exécutive Nationale (DEN) du fan-club Romuald WADAGNI.

Les différents responsables présents ont salué la mobilisation exceptionnelle des militants et sym-

tote l'étendue du territoire national.

Il convient de souligner la forte participation des membres de la Convergence WADAGNI, signe de l'adhésion croissante autour de la vision portée par le mouvement et de la détermination collective à jouer pleinement leur rôle dans le processus démocratique.

À travers ce lancement officiel, la Convergence WADAGNI 2026 pose les jalons d'une dynamique inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

Marie Estelle AKANNI

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : LA BARRE DES 20 % REDESSINE LE PAYSAGE POLITIQUE****BR et UP-R dominent l'ensemble des circonscriptions, l'opposition fragmentée**

qui traduit une implantation réelle mais inégale, concentrée dans certaines zones du pays. Si le parti demeure la principale force d'opposition visible dans ces élections, son influence reste limitée à moins de la moitié des circonscriptions.

FCBE et Moele-Bénin absents du seuil décisif

Le constat est plus sévère pour la Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) et Moele-Bénin, qui n'ont atteint les 20 % dans aucune circonscription. Cette contre-performance les exclut de fait de la répartition des sièges et pose la question de leur ancrage électoral ainsi que de leur stratégie politique à moyen terme.

Un signal fort envoyé par les urnes

Ces résultats provisoires confirment la montée en puissance des grands blocs politiques au détriment des formations intermédiaires. Ils illustrent également les effets structurants du cadre électoral béninois, qui favorise la consolidation des partis les mieux organisés et disposant d'une couverture nationale effective.

En attendant la proclamation des résultats définitifs, cette cartographie électorale donne déjà un aperçu clair des forces en présence et des équilibres qui structureront la prochaine législature.

Eméric Joël ALLAGBE

Les résultats provisoires des élections législatives révèlent une recomposition nette du paysage politique béninois, à travers un indicateur clé du système électoral : l'atteinte du seuil minimal de 20 % des suffrages exprimés par circonscription, condition déterminante pour l'attribution des sièges à l'Assemblée nationale.

Une domination sans partage de la mouvance présidentielle

Deux formations politiques se distinguent par une performance nationale exceptionnelle.

Le Bloc Républicain (BR) et l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) ont chacun franchi le seuil des 20 % dans les 24 circonscriptions électorales que compte le pays. Cette présence homogène confirme leur solide implantation territoriale et leur maîtrise de l'appareil électoral, consolidant ainsi leur position centrale au sein de la majorité présidentielle.

Les Démocrates, une opposition à géométrie variable

De son côté, le parti Les Démocrates (LD) parvient à atteindre le seuil requis dans 11 circonscriptions sur 24. Une performance

PALAIS DES CONGRÈS DE COTONOU**Une vitrine de la nouvelle ambition béninoise**

Le Palais des Congrès de Cotonou s'impose désormais comme l'un des marqueurs forts de la transformation structurelle engagée par le Bénin. Bien plus qu'un chantier de rénovation, sa modernisation traduit une volonté politique assumée : faire du pays un pôle de référence du tourisme d'affaires et des grands rendez-vous internationaux en Afrique de l'Ouest. Cette vision s'inscrit pleinement dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) « Bénin Révélé », qui place les infrastructures modernes au cœur du développement économique.

Un équipement aux standards internationaux

Entièrement repensé, le Palais des Congrès bénéficie aujourd'hui d'installations techniques de dernière génération et d'espaces polyvalents adaptés aux exigences contemporaines. La requalification de l'esplanade, conjuguée à la modernisation des salles et des équipements intérieurs, offre une grande flexibilité d'usage. Sommets présidentiels, conférences internationales, salons professionnels, foires économiques ou manifestations culturelles majeures peuvent désormais y être organisés dans des conditions optimales.

Un levier de dynamisation économique et culturelle

Les retombées de cette rénovation dépassent largement le cadre architectural. Le Palais des Congrès rénové agit comme un catalyseur pour l'économie locale, stimulant les secteurs connexes tels que l'hôtellerie, la restauration, les



Youssouf AVOCEGAMOU

DEUIL NATIONAL AU BÉNIN

La République s'incline devant la mémoire de Berthe Bada

Le Bénin a rendu, le jeudi 15 janvier 2026, un hommage national à la Vénérable Suprême Berthe Bada, épouse du Général Bertin Bada, Directeur du cabinet militaire du Président de la République. La cérémonie officielle, marquée par une forte charge émotionnelle, s'est tenue au stade d'Akassato en présence des plus hautes autorités de l'État.

Une mobilisation institutionnelle exceptionnelle

Le Chef de l'État, Patrice Talon, accompagné de la Première Dame Claudine Talon et de la Vice-Présidente Mariam Chabi Talata, a pris part à cette cérémonie de recueillement. À leurs côtés, de nombreux présidents d'institutions, responsables politiques et chefs de partis ont répondu à l'appel de la Nation. Le

Président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou, conduisait une importante délégation parlementaire, témoignant de la solidarité de la représentation nationale envers la famille endeuillée.

Le témoignage d'une vie partagée

Dans une allocution empreinte de dignité et de retenue, le Général Bertin Bada a évoqué le parcours de vie partagé avec son épouse, rencontrée en 1982 alors qu'ils étaient élèves en classe de Terminale C. Il a décrit une compagne fidèle, pilier de son équilibre personnel et soutien constant dans les épreuves comme dans les succès.

Le révérend pasteur Bennett Adogoun, pour sa part, a rappelé la fragilité de la condition

humaine, invitant l'assistance à méditer sur le sens de la vie et à s'attacher aux valeurs spirituelles et morales.

Une disparition tragique qui bouleverse le pays

La mort de Berthe Bada, survenue dans la nuit du 6 au 7 décembre 2025, a profondément choqué l'opinion publique. Elle a été tuée lors du coup d'État manqué qui a ébranlé le pays. Selon les termes de l'oraison funèbre, elle n'a été qu'une victime collatérale d'une violence aveugle, son seul lien étant celui d'épouse d'un haut serviteur de l'État.

Le souvenir d'une femme de conviction

Décrise comme une femme de foi, discrète et profondément engagée dans sa vie familiale et spirituelle, Berthe Bada laisse derrière elle l'image d'une existence guidée par des valeurs de droiture et de dévouement. Sa disparition crée un vide douloureux au sein de sa famille, mais aussi dans la conscience collective d'une Nation encore marquée par les événements récents.

À travers cet hommage national, le Bénin a tenu à saluer la mémoire d'une femme dont le destin s'est tragiquement confondu avec une page sombre de son histoire contemporaine.

Youssouf AVOCEGAMOU



APRÈS LE TOFA 2026

Ouidah : des sacrifices rituels pour conjurer les mauvais présages et consolider l'avenir du Bénin



À la suite de la proclamation et de l'interprétation du Tofa 2026, révélées lors des récents Vodun Days, les autorités traditionnelles du culte Vodun ont procédé à l'exécution de sacrifices rituels destinés à prévenir la Nation contre d'éventuels déséquilibres spirituels. Ces rituels, prescrits par le collège des Bokonon, s'inscrivent dans la continuité des enseignements issus du Fâ, dont le signe annoncé pour l'année 2026, « Losso Sa », est unanimement reconnu comme porteur d'espoirs et de perspectives favorables pour le Bénin.

Les cérémonies se sont déroulées le samedi 17 janvier 2026, à partir de 9 heures, dans la forêt sacrée de Kpassè à Ouidah, haut lieu de spiritualité et de mémoire. Elles ont réuni le Comité des rites Vodun du Bénin, des dignitaires traditionnels, des adeptes du culte ainsi que des membres du collège de Bokonon, dans une atmosphère empreinte de solennité et de recueillement.

Selon David Koffi Aza, prêtre de Fâ et membre du Comité des rites Vodun du Bénin, ces sacrifices ont pour objectif principal de renforcer la protection spirituelle du pays, d'écartier les influences négatives et de consolider l'harmonie indispensable à la paix sociale et au développement durable. « Il s'agit de préserver l'équilibre entre les forces visibles et invisibles afin que les promesses révélées par le Fâ puissent pleinement se réaliser », a-t-il expliqué.

Au-delà des rituels, le message du Tofa 2026 interpelle l'ensemble de la société béninoise. Il met l'accent sur la discipline collective, le respect de l'autorité et le refus de l'insubordination, considérés comme des piliers fondamentaux pour la stabilité nationale. Les dignitaires Vodun rappellent que la matérialisation des prédictions favorables dépend aussi du comportement des citoyens, appelés à cultiver la cohésion, la responsabilité et le respect des valeurs communes.

À travers ces rituels et cet appel à la conscience collective, le Tofa 2026 se présente ainsi comme une boussole spirituelle invitant le Bénin à avancer dans la paix, l'ordre et la prospérité.

Youssouf AVOCEGAMOU

LÉGISLATIVES DE JANVIER 2026 AU BÉNIN

Une Assemblée nationale dominée par la mouvance présidentielle

Les élections législatives de janvier 2026 ont profondément redessiné la configuration politique de l'Assemblée nationale béninoise. À l'issue du scrutin, seuls deux partis politiques ont réussi à franchir le seuil légal de représentativité, s'assurant l'intégralité des sièges de la dixième législature.

L'Union Progressiste le Renouveau (UPR) arrive en tête avec 60 députés, confirmant son ancrage national et sa capacité de mobilisation électorale. Sa représentation est composée de 44 hommes et 16 femmes, traduisant une progression notable de la présence féminine dans l'hémicycle.

De son côté, le Bloc Républicain (BR) obtient 49 sièges, répartis entre 41 hommes et 8 femmes. Le parti consolide ainsi sa position comme seconde force politique du Parlement, tout en restant un pilier majeur de la majorité présidentielle.

Au total, la nouvelle Assemblée nationale compte 109 députés, conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur.

Cette configuration consacre une domination sans partage de la mouvance présidentielle, appelée à conduire les travaux parlementaires de la dixième législature dans un contexte politique marqué par la stabilité institutionnelle.

En revanche, les partis Forces Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE), Les Démocrates (LD) et Moele-Bénin n'ont remporté aucun siège, se retrouvant ainsi exclus de la représentation parlementaire. Une situation qui interroge sur leur capacité de reconquête politique et sur les dynamiques futures de l'opposition béninoise.

Ces résultats confirment une recomposition durable du paysage politique national, où la majorité parlementaire dispose d'une large marge de manœuvre pour soutenir l'action gouvernementale et impulser les réformes à venir.

Emeric Joël ALLAGBE

LÉGISLATIVES DU 11 JANVIER

Six figures dissidentes des Démocrates font leur entrée à la 10e législature

À l'issue du scrutin législatif du 11 janvier, six personnalités issues du parti Les Démocrates (LD), qualifiées de dissidentes, s'ouvrent les portes de la 10e législature de l'Assemblée nationale, prévue pour un mandat exceptionnel de sept ans.

Il s'agit de Michel Sodjinou, Chantal Adjovi, Léansou Do Rego, Denise Houmènou, Constant Nahum et Joël Godonou, dont les performances électorales leur permettent de figurer parmi les députés appelés à siéger au prochain Parlement.

Leur élection marque un tournant notable dans le paysage politique issu des législatives, illustrant à la fois les

recompositions internes au sein du parti Les Démocrates et la capacité de ces acteurs à s'imposer sur le terrain électoral, en dépit des divergences ayant conduit à leur mise à l'écart.

Avec leur entrée à l'Assemblée nationale, ces six élus rejoignent une législature aux enjeux majeurs, appelée à accompagner les réformes institutionnelles et politiques du pays durant les sept prochaines années. Leur positionnement et leur marge de manœuvre au sein de l'hémicycle seront suivis avec attention, tant par les observateurs politiques que par l'opinion publique.

Emeric Joël ALLAGBE



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL DANS LA VALLÉE DE L'OUÉMÉ PACE-D-Vallée II, un levier pour une agriculture résiliente et durable



Face aux défis croissants liés aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, le Bénin renforce ses actions en faveur d'une agriculture durable et respectueuse des droits humains. C'est dans cette dynamique que s'inscrit PACED-Vallée II, un projet innovant déployé dans la vallée de l'Ouémé, axé sur l'agriculture, le climat, la protection de l'environnement et les droits des enfants.

Financé par DM, une organisation suisse engagée dans le développement durable, PACED-Vallée II vise à accompagner les communautés agricoles locales

dans leur adaptation aux bouleversements climatiques, tout en promouvant des pratiques agricoles responsables et inclusives.

Un appui concret aux producteurs locaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une étape majeure a été franchie le 15 janvier 2026 avec la remise officielle de matériels agricoles à des producteurs de Bembé et Houédoo-Wô. Cette action, conduite par le CIPCRE-Bénin, partenaire d'exécution du projet, a permis d'équiper 14 groupes de Producteurs Leaders Pilotes (PLP).

Ces équipements visent à renforcer les capacités techniques des bénéficiaires, à améliorer leur productivité et à favoriser l'adoption de pratiques agricoles plus résilientes face aux aléas climatiques.

Des producteurs leaders au cœur de la stratégie

Les Producteurs Leaders Pilotes occupent une place stratégique dans le dispositif. Acteurs de référence au sein de leurs communautés, ils ont pour mission de tester de nouvelles approches agricoles durables et

d'en assurer la diffusion auprès d'autres producteurs. À travers eux, le projet ambitionne un effet multiplicateur durable au sein de la vallée de l'Ouémé.

Un partenariat au service du développement durable. L'initiative témoigne de la qualité du partenariat entre le CIPCRE-Bénin et DM, dont l'engagement commun contribue à renforcer la résilience des systèmes agricoles locaux. Au-delà de la production, PACED-Vallée II intègre également les enjeux environnementaux et sociaux, notamment la protection des droits des enfants dans les zones rurales.

Vers une agriculture d'avenir

À travers cette action, le projet PACED-Vallée II marque un pas important vers la construction d'une agriculture béninoise plus durable, capable de faire face aux défis climatiques tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales. Une dynamique porteuse d'espoir pour l'avenir de la vallée de l'Ouémé.

Youssouf AVOCEGAMOU

LÉGISLATIVES 2026 / 10È LÉGISLATURE Plusieurs députés de la 9e législature reconduits

À l'issue du scrutin législatif du 11 janvier 2026, le peuple béninois a renouvelé sa confiance à plusieurs députés sortants de la 9e législature, désormais réélus pour siéger au sein de la 10e législature de l'Assemblée nationale.

Ce retour au Parlement de figures déjà expérimentées traduit, selon de nombreux observateurs, la volonté des électeurs de miser à la fois sur la continuité de l'action parlementaire et sur l'expertise acquise au cours des cinq dernières années. Ces députés réélus se sont illustrés durant la précédente législature par leur présence active dans les commissions permanentes, leurs interventions en séance plénière et leur engagement constant en faveur des préoccupations

de leurs circonscriptions respectives.

Issus principalement des grandes formations politiques ayant franchi le seuil électoral requis, notamment l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR), ces élus reconduits constituent un socle d'expérience au sein du nouvel hémicycle. Leur connaissance des procédures parlementaires et des grands dossiers nationaux devrait faciliter le travail législatif et le contrôle de l'action gouvernementale au cours de cette nouvelle mandature.

Pour leurs électeurs, cette réélection est avant tout un vote de reconnaissance. Elle sanctionne positivement le bilan des députés sortants, jugé satisfaisant

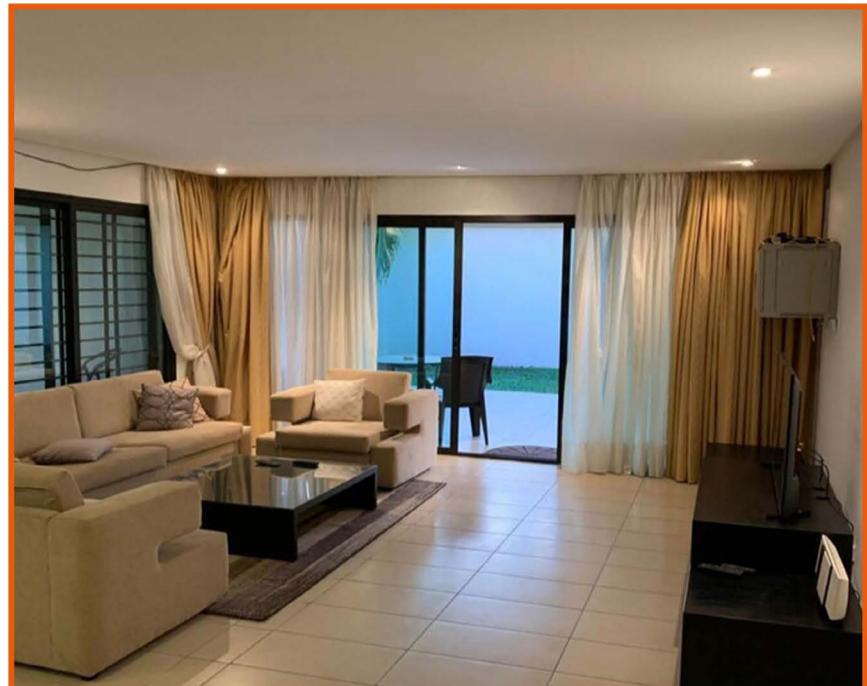
en matière de défense des intérêts locaux, de participation aux réformes institutionnelles et de contribution aux lois majeures adoptées durant la 9e législature.

Alors que la 10e législature s'ouvre dans un contexte de consolidation démocratique et de poursuite des réformes engagées, les députés réélus portent désormais une responsabilité accrue : celle de capitaliser leur expérience passée pour répondre plus efficacement aux attentes des populations et accompagner le développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707